

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

L'an deux mille dix sept, le trente mars, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents: Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

### VOTE TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a l'obligation de voter les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti ainsi que celle sur le foncier non bâti.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux qui sont :

. taxe habitation	6.88 %
. taxe foncière bâti	13.07 %
. taxe foncière non bâti	41.16 %

Après échanges de vues, Monsieur le Maire propose de voter.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter les trois taux d'imposition pour 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21 H 00.